

La leçon de l'archevêque

Le statut épiscopal du collège privé St-Étienne, à Strasbourg, lui a valu une première visite de Mgr Grallet, hier, pour la rentrée des enseignants.

■ Les excellents résultats au bac du collège St-Étienne s'affichent sur grand écran derrière les orateurs de la prérentrée, au premier rang desquels Mgr Grallet. «*Nous avons la joie d'accueillir notre nouvel archevêque... chez lui*», annonce Christian Cantegrit, le directeur de cet établissement catholique placé directement sous la tutelle de l'évêque.

«Qu'ils ne s'enferment pas dans une tour orgueilleuse et vaniteuse»

Pour sa première visite au collège St-Étienne, celui-ci a souhaité une «*très belle année éducative*» à près de 160 enseignants et au personnel de la maison, réunis hier pour la prérentrée. Il a développé les deux grands principes de l'école: «*l'attention à chaque personne*» et «*la construction d'une communauté*».

Quant aux bons résultats: «*Je souhaite à St-Étienne de produire de l'excellence*», mais «*la recherche du meilleur doit se conjuguer avec l'attention au plus faible*», a-t-il rappelé. En désirant que les bons élève-



Mgr Grallet a loué devant la communauté éducative une «*attention au plus faible, difficile exigence de l'enseignement catholique*». (Photo DNA - Laurent Réa)

nes ne «*s'enferment pas dans une tour orgueilleuse et vaniteuse*».

Mgr Grallet a annoncé par la même occasion la nomina-

tion de l'aumônier du collège, le père Emmanuel Walch, au poste de directeur adjoint de l'enseignement catholique d'Alsace.

La journée d'hier a permis de jeter les bases d'une nouvelle année scolaire, qui commence ce matin pour les quelque 1800 élèves de St-

Étienne, du CP aux classes prépa, avec quelques nouveautés.

Chaque élève sera notamment poussé à développer un projet personnel pour préparer sa vie professionnelle, sans compter les stages en entreprise (un jour en 4^e, trois jours en 3^e et une semaine en seconde) et l'ouverture d'une option de découverte professionnelle en troisième.

L'année sera également axée sur «*l'autonomisation du lycéen*», afin de faciliter l'intégration des élèves dans l'enseignement supérieur, notamment par la création d'un parlement des élèves et un découpage de l'année en semestres et non plus en trimestres.

Enfin, une vingtaine d'ateliers artistiques vont être mis en place au niveau du collège et les cours seront banalisés entre midi et 14h. L'inscription à ces activités sera obligatoire pour les demi-pensionnaires et facultative pour les externes. Cette initiative débouchera entre autres sur la création d'un orchestre de l'établissement. **Cha. Do.**